



# Procès-Verbal

## Commission Régionale des Coupes

Réunion du lundi 15 janvier 2024

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent : M. Jean-Pierre HERMEL

### COUPES DE FRANCE 2023-2024

#### MASCULINE

##### Rappel important règlement :

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

#### DOTATION COUPE DE FRANCE MASCULINE 2023-2024

TOURS	Nombre clubs qualifiés	Dotation/club	Cumul /club amateur - L2
7 <sup>ème</sup> tour	184	6 000 €	6 000 €
8 <sup>ème</sup>	92	12 000 €	18 000 €
32 <sup>ème</sup> F	64	25 000 €	43 000 €
16 <sup>ème</sup> F	32	40 000 €	83 000 €
8 <sup>ème</sup> F	16	50 000 €	133 000 €
¼ F	8	85 000 €	218 000 €
½ F	4	170 000 €	388 000 €
Finaliste	1	450 000 €	838 000 €
Vainqueur	1	850 000 €	1 238 000 €

#### FEMININE

Les 6 clubs de Ligue qui étaient qualifiés au 1<sup>er</sup> tour fédéral de la Coupe de France sont exemptés des prochains tours de la coupe L'AuRAFoot féminine en janvier et ils ne rentreront dans cette compétition que lors des 8<sup>èmes</sup> de finale en Mars.

## COUPES LAuRAFoot

---

La décision sera validée par le Bureau Plénier courant janvier 2024.

Candidatures reçues : US Annecy le Vieux, SA Thiers, AS Genay, CS Volvic.

### MASCULINE

**32<sup>ème</sup> de finale : le dimanche 28 janvier 2024.**

Changement date et horaire :

A communiquer au service compétitions avant le lundi 15 janvier 2024 à 12 heures.

Rappel important règlement :

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

### FEMININE

**Le 3<sup>ème</sup> tour aura lieu le dimanche 28 janvier 2024.**

Les 6 équipes ci-dessous nommées sont exemptées du tour de la Coupe LAuRAFoot Féminine du 28 janvier 2024 :

GF Myf Bessay – AS St Martin en Haut – F Bourg en Bresse P.01 – Eveil Genas Azieu – FC Annecy – AS St Priest et sont directement qualifiées en 8<sup>èmes</sup> de Finale du 10 mars 2024.

Rappel important règlement :

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

## COUPE NATIONALE FUTSAL

---

32<sup>èmes</sup> de Finale le samedi 20 janvier 2024 (voir site FFF).

Réunion d'organisation le mardi 16 janvier au gymnase Jacques Brel à Saint Priest.

## COURRIERS RECUS

---

**FFF** : Dossier Roannais Foot 42 (Coupe de France).

**US BRIOUDE** : Noté. Transmis à la CR Jeunes.

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Pierre HERMEL